

Conseil de la Faculté des Sciences

27 SEPTEMBRE 2022

Ordre du jour

- 1 - Adoption de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil de la Faculté des Sciences du 5 juillet 2022
- 3 - Pour vote :
 - Conventions
- 4 - Informations générales Faculté des Sciences d'Orsay :
 - Evènements
 - Bibliothèque d'Orsay - Archives Scientifiques : Intervention de Marie-Pierre Cordier
 - Point Pédagogie - Effectifs inscrits en L1
 - Point Pédagogie - Césure Etudiants
 - Point Gate
 - Point BPC
- 5 - Questions diverses

3 CONVENTIONS APPROUVÉES PAR LE BUREAU DU 12 JUILLET 2022



3 Conventions approuvées au Bureau du 12/07/2022

Opie (94022FORDEP015)

Convention de partenariat concernant une conférence sur la biodiversité pour 23 étudiants de LP Ecopaysage du végétal urbain. Le 11 mai 2022.

Dépense de 336 €.

Mathilde LECLERCQ (94022FORDEP016)

Convention de partenariat portant sur la mise en place de coaching en expression écrite et orale pour 50 étudiants du DU3R. 41 heures sur l'année 2022-2023.

Dépense de 1.880 €.

Calt Story (94022SAG048)

Convention d'occupation temporaire du domaine public concernant la mise à disposition de locaux (100 m²) au rez-de-chaussée du bâtiment 220. Du 1er juin au 31 juillet 2022.

Recette de 2.000 €.

5 CONVENTIONS APPROUVÉES PAR LE BUREAU DU 6 SEPTEMBRE 2022



5 Conventions approuvées au Bureau du 06/09/2022 (I)

ALTO Ingénierie (94022FORDEP017)

Mise en place de 2 jours de formation aux techniques du BIM (Building Information Modeling) pour 13 étudiants de LP TPE en juin 2022.

Dépense : 2.180 €

Science Accueil (94022SAG050)

Mise en place d'un cours de FLE dans le cadre de l'insertion professionnelle pour 16 doctorants de l'ED STIC - Durée : 60 heures de mars à juillet 2022 –

Dépense : 7.200 euros (450 € par doctorant)

Thomas BAUDEL, auto-entrepreneur (94022SAG051)

Mise à jour sur FUN-MOOC du MOOC « Ethic & STICS réalisé par Thomas Baudel et Christine Froidevaux, destiné aux 16 doctorants de l'ED STIC. Th. Baudel assurera un suivi des sessions en juin-juillet 2022 Coût total 1.275,46 € (l'Université avait acquis les droits sur ce MOOC par contrat signé le 31/07/2021)

5 Conventions approuvées au Bureau du 06/09/2022 (II)

Pondicherry Science Forum (94022SAG052)

Financement du concours Make Science en Inde – Année 2022-2023 –
Dépense : 1.200 € (2 PJ : convention + règlement)

Association Tutorat Santé Paris Saclay (94022SAG053)

Mise à disposition de locaux et de moyens (reprographie et agents SSIAP) au profit de l'association pour l'année 2022-2023

CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE 2022

4 CONVENTIONS



Conventions avec :

- L'Université Grenoble-Alpes
- Ménestrel Productions
- Constantin Jopeak
- Le Préfet de la Région Ile-de-France



- Objet :

Mise à disposition de la plateforme de TP d'instrumentation nucléaire du LPSC (Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie) afin d'organiser trois journées d'enseignement pour les 14 étudiants de la L3 Pro Techniques Physiques des Energies

- Incidence financière : Dépense selon le nombre d'heures effectives d'occupation des locaux et le nombre d'étudiants

- Durée : trois journées du 25 au 27 janvier 2023



- Objet :

Partenariat pour la réalisation de séances de coaching en audiovisuel pour les 50 étudiants du DU3R, UE 07 : Projet en communication professionnelle.

(12 séances de 3 heures + 1 répétition de 3h + coaching des étudiants lors de la représentation publique + captation-montage de la représentation publique)

- Incidence financière : Dépense : 3.520 € HT

- Durée : année universitaire 2022-2023



Convention avec Constantin Jopeak, auto-entrepreneur

- Objet :

Partenariat pour la réalisation de séances dans le cadre de l'UE Art et Optique proposée à 15 étudiants de L1 PCST, soit 20 heures entre septembre et décembre 2022.

M. Jopeak partagera sa connaissance et sa pratique de l'art, et initiera les étudiants à la pratique artistique (photographie, réalisation de peintures, production d'un roman-photos)

- Incidence financière : Dépense : 1.241,80 € HT
- Durée : année universitaire 2022-2023



- Objet :

Versement d'une subvention par le Préfet de Région dans le cadre de son soutien à la Fête de la Science 2022

- Incidence financière : Recette de 4.000 €

- Durée : du 30 juin au 31 décembre 2022



Ordre du jour

- 1 - Adoption de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance**
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil de la Faculté des Sciences du 5 juillet 2022**
- 3 - Pour vote :**
 - Conventions
- 4 - Informations générales Faculté des Sciences d'Orsay :**
 - Evènements
 - Bibliothèque d'Orsay - Archives Scientifiques : Intervention de Marie-Pierre Cordier
 - Point Pédagogie - Effectifs inscrits en L1
 - Point Pédagogie - Césure Etudiants
 - Point Gate
 - Point BPC
- 5 - Questions diverses**

Décès de Mr Joly en Septembre: Directeur de l'UMS TEFOR

réunions d'informations sur les possibilités de mobilités internationales pour les étudiants: En présentiel

i) le 5 octobre 12h/14h bat 338 salle 103:

ii) le 12 octobre 12h30/14 Bat Moissan amphi 1 A042

iii) en ligne:

le 13 octobre de 16 à 19h: Forum Virtuel de la Mobilité organisé par la DRIE
Même chose pour la mobilité des personnels

iiii) en ligne le 7 octobre à 12h,

s'inscrire en utilisant le formulaire : <https://admin-sphinx.universite-paris-saclay.fr/SurveyServer/s/r0ko07>

Départ de Mme Calonne (responsable du service RH de la faculté des sciences d'orsay) au 1^{er} Novembre

60 ans de la BU d'orsay

Faculté des Sciences d'Orsay : Evènements 2022 (I)

Événement	Date	Horaires	Evènement	Lieu	Public	Nbre	Résumé
Welcome Day Organisé par la DRI, la PRI Faculté des Sciences et la Direction Marque & Communication Composantes	Jeudi 6 octobre	16h-00h	Ateliers, stands, jeux, soirée	Bât. 337	Etudiants internationaux	300	Evènement d'accueil et de rencontre à destination des étudiants internationaux
Fête de la Science	Jeudi 6 octobre (étudiants), vendredi 7 (scolaires) dimanche 9 (grand public)		Visites de laboratoires, expériences	Campus d'Orsay	Grand public, Scolaires	6 000	Visites de laboratoires, ateliers, conférences et expériences ludiques pour petits et grands

Faculté des Sciences d'Orsay : Evènements 2022 (II)

Événement	Date	Horaires	Evènement	Lieu	Public	Nbre	Résumé
Inauguration du Centre Français d'Innovation Culinaire	Vendredi 7 octobre	16 heures	Cérémonie et Ateliers	Bâtiment 204	Invités		Inauguration officielle du nouveau laboratoire du CFIC

Faculté des Sciences d'Orsay - Bibliothèque d'Orsay : Présentation des Archives Scientifiques

Les archives scientifiques

27 septembre 2022



Présentation de la Mission Archives scientifiques

27 septembre 2022



La Mission Archives scientifiques au sein de la DiBISO

- Cette mission a été mise en place à compter du 1er septembre 2021.
- Elle est rattachée à la Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte.
- Je suis chargée de cette mission à temps complet.
- Antérieurement, j'ai travaillé en tant qu'archiviste aux Archives Nationales (Paris) et aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis (Bobigny).

Les principaux objectifs de cette mission

- Mettre en place la politique d'archivage scientifique de l'Université : en collaboration avec les producteurs, définir les documents et les informations à archiver ; mettre en œuvre des procédures et des actions de collecte, conservation, traitement et valorisation des archives.
- Traiter et communiquer les archives : décrire les archives définitives ; en collaboration avec les producteurs et dans le respect des règles de communicabilité, communiquer les archives.

Quelques éléments d'information sur les archives

- Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données de la recherche, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité
(*art. L 211-1 du Code du patrimoine, livre II sur les archives*)

Qu'est-ce que les archives publiques ?

- Les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ;
- Les documents qui procèdent de la gestion d'un service public ou de l'exercice d'une mission de service public par des personnes de droit privé ;
- Les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels et les registres de conventions notariées de pacte civil de solidarité.

(art. L 211-4 du Code du patrimoine modifié par la loi n°216-925 du 7/07/2016, art. 65(V))

La plupart des documents d'archives scientifiques (ou de la recherche) sont des archives publiques. Ceux produits dans le cadre d'une université sont des archives publiques.

Quelques idées fausses à combattre !

- Mes archives, j'en fais ce que je veux : on n'a qu'à tout brûler !
 - Vous êtes responsable des documents que vous avez produits mais pas propriétaire ; en cas de départ, vos archives sont à remettre à un service d'archives : N'HESITEZ PAS A ME CONTACTER !

A retenir : les archives publique ne peuvent ni être aliénées, ni être détruites, sans l'autorisation du producteur ET du service d'archives compétent.

Quelques idées fausses à combattre !

- Ce qui compte ce sont les publications et les documents finaux, le reste ça ne sert à rien !
- Les archives sont une source d'information essentielle, ayant un caractère unique et original ; elle permettent notamment :
 - D'assurer la gestion courante ;
 - De répondre aux justifications des droits ;
 - De valider les résultats de la recherche, via les données ;
 - De prouver l'antériorité des recherches ;
 - D'aider à l'écriture de l'Histoire de votre laboratoire ou plus largement de la recherche scientifique.

Quelques idées fausses à combattre !

- Pour les archives, il y a de la place à la cave !
- Archiver ne signifie pas tout garder au fonds d'une cave ou dans un local.
- Il est possible de faire du tri, d'éliminer ; pour cela, il existe des tableaux de gestion qui permettent de déterminer combien de temps un document doit être conservé, s'il peut être éliminé ou conservé.

N'HESITEZ PAS A ME CONTACTER !

CONCLUSION

N'hésitez pas à me contacter :

Marie-Pierre Cordier

marie-pierre.cordier@universite-paris-saclay.fr

01 69 15 61 78

Faculté des Sciences d'Orsay - Point Pédagogie : Effectifs inscrits en L1

Faculté des Sciences d'Orsay - Point Pédagogie : Césure Etudiants

Faculté des Sciences d'Orsay - Point BPC

Questions diverses

Questions diverses

- ▶ Bureau : mardi 11 octobre 2022
- ▶ Conseil : mardi 8 novembre 2022